DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA HAUTE-LOIRE

COMITE TECHNIQUE LOCAL

Procès-verbal de la séance du 20 décembre 2012

ORDRE du JOUR

- Situation des emplois de la DDFIP 43 en 2013
- Questions diverses

Membres présents :

Représentants de l'Administration

M. Gérald QUINTIN, AGFIP, Président Mme Caroline CROIZIER, AFIPA

Représentants du personnel

Mme Chantal BONELLO, représentante FO-DGFIP 43

M. Jean-Pierre COFFY, représentant FO-DGFIP 43

Melle Jocelyne LIMAGNE, représentante suppléante d'un membre titulaire absent FO-DGFIP 43

M. Georges TRESCARTE, représentant CGT-DGFIP

Mme Marie-Josèphe POBLE, représentante suppléante CGT-DGFIP

nn kurur

Préalablement à l'ouverture de la séance, M. QUINTIN, Président, constate l'absence des représentants de SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 43, et la présence des représentants CGT-FINANCES PUBLIQUES 43 et FO FINANCES PUBLIQUES 43.

A 9H10, M. QUINTIN, Président, ouvre la séance, et constate que le quorum requis est atteint pour délibérer valablement.

M Roblin assure le secrétariat, Mme Bonello est secrétaire-adjointe.

M.TRESCARTE demande d'inverser l'ordre du jour et de démarrer la séance par les questions diverses.

M.TRESCARTE s'insurge de l'attitude de M. Bruno Bezard qui fait de la propagande et suspend le travail des agents de la DISI à des fins peu clairement définies.

M.TRESCARTE dénonce également l'attitude le DDFIP 93 qui utilise les services de Pôle Emploi pour l'embauche de cadre C.

M. Coffy s'associe aux propos de M.TRESCARTE.

Mme NOVELLO évoque l'embauche d'un agent contractuel actuellement en formation à l'ENFIP de Clermont Ferrand qui rejoindra les services de la DGFIP 43 le 1^{er} septembre 2013.

M.TRESCARTE interroge M.QUINTIN sur les effets de la révision foncière tant sur le plan de l'organisation qui a été mise en place que sur les moyens qui seront déployés afin de suppléer au surcroît de travail et répondre aux inquiétudes des agents dans les services.

M.QUINTIN explique qu'un dispositif a été mis en place au sein du PELP du PUY avec les moyens humains de l'équipe en place composée de 3 cadres B, un cadre C et un cadre A.

Les agents du SIP ainsi que ceux du SIE pourront le cas échéant être sollicités lors des périodes d'affluences qui se situeront courant seconde partie du mois de février et fin mars début avril.

M.TRESCARTE ajoute qu'il s'agit en tout état de cause d'un travail supplémentaire pour les agents.

M.QUINTIN précise que dans cette organisation qui assure la gestion de 140000 locaux professionnels aucun travail de saisie ne sera à effectuer car les déclarations pour les mises à jour annuelles seront directement déposées auprès de l'ESI de Clermont Ferrand et lues automatiquement par fibre optique.

Le Président rappelle que seules les anomalies devront être traitées.

M.TRESCARTE rétorque que le travail supplémentaire se fera sans moyens.

M.QUINTIN lui répond que le travail sera priorisé par rapport aux autres tâches quotidiennes.

M.TRESCARTE rappelle qu'il y a de la négligence dans la qualité du travail rendu dû aux conditions qui se dégradent.

M.QUINTIN assure que tout a été mis en place pour soulager et déporter la charge de travail.

M.COFFY fait état de l'absence de moyens dans les SIP et de l'augmentation du volume des litiges.

Les représentants du personnel donnent lecture de déclaration liminaire :
- déclaration liminaire de la CGT-FIP (annexe 1);

- déclaration liminaire de FO DGFIP 43 (annexe 2) ; SOLIDAIRES FINANCES 43 s'associe à la déclaration de FO DGFIP43 ;

A l'issue de la lecture des deux déclarations préalables, les représentants demandent qu'elles soient jointes au procès-verbal et, proposent de voter immédiatement (VOTE: 5 contre). Ils ajoutent qu'ils ne souhaitent pas discuter des suppressions d'emplois.

La séance est levée à 10h00

Le President,

Le Secrétaire,

Gérald QUINTIN

Pierre ROBLIN

La Secrétaire ajointe



CTL du 20 Décembre 2012

Emplois 2013
(2ème convocation)

Monsieur l'Administrateur des Finances Publiques de la Haute-Loire (AFIP 43) vous nous

conviez une 2ème fois à un CTL, suite au boycott, par toutes les OS de la DDFIP de la Haute-Loire, de la 1ère convocation du 18 Décembre 2012.

Le 6 Décembre dernier vous avez présidé un CTL qui avait à son ordre du jour, les Actions du CHS menées en 2011 et 2012, le Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) 1^{er} semestre 2012, le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) et le Plan annuel de prévention 2012-2013. Sujets sympathiques, s'il en est, qui sont directement liés à l'emplol.

Aujourd'hui, Monsieur le Président, vous avez l'honneur de nous proposer la suppression de 6 nouveaux emplois dans la direction que vous dirigez.

En êtes-vous heureux? Allez-vous une fois de plus argumenter que nous devons être exemplaires pour, enfin, boucher l'abyssal trou de notre déficit national.

N'avez-vous pas l'impression de n'être qu'un simple porte voix qui n'est que le bras armé d'une politique régressive en termes de service public de proximité et de qualité.

Le rapport de Jean-Paul Delevoye, qui était président du Conseil économique, social et environnemental ne vous interpelle-t-il pas ? Il ne date que de 2011 et pourtant.....

Qu'affirme-t-il?

"La société française souffre d'une crise du regard et d'un système de vie où les rapports humains se dégradent". Cela ne vous parle-t-il pas, vous qui êtes aussi Président de notre CHS-CT, garant, a priori, des conditions de travail des agents de votre DDFIP et de leurs intégrités physique et psychique? Foutaise que cela, peut-être?

Au risque de nous répéter que dit-il encore. Il dresse simplement dans son bilan annuel publié le lundi 21 mars 2011 un sévère bilan de l'administration. Il y écrit :

"Le service public ne porte plus son nom. Contacter les administrations est devenu compliqué. L'administration a perdu sa capacité à faire du sur mesure pour les personnes en difficulté".

Emporté probablement par son élan il regrette les restrictions budgétaires, le manque de moyens et de personnel qui se traduisent par un service dégradé, plus complexe et moins accessible. Cela a-t-il changé? Pouvez-vous nous répondre, Monsieur le Président?

Il déplore même les réformes précipitées, l'empilement législatif et la jungle normative qui opacifient l'accès des citoyens à l'information et compliquent la tâche des exécutants. Les enjeux déterminants pour notre avenir ne trouvent pas de réponse politique à la hauteur, estime le Médiateur, pour qui la fébrilité du législateur trahit l'illusion de remplacer par la loi le recul des responsabilités individuelles et de la morale. Les débats sont minés par les discours de posture et les causes à défendre noyées parmi les calculs électoraux, poursuit-il. Pour lui, les ressorts citoyens sont usés par les comportements

politiciens. Un vrai discours d'un Cégétiste accompli. Et il continue en insistant par un appel à construire sur un socle de convictions et non bâtir sur le sable des émotions. L'avenir, dit-il, dolt être éthique et transparent pour toutes celles et ceux qui exercent le pouvoir, notamment s'agissant des financements et des conflits d'intérêts. Il ose écrire que l'autorité, pour être acceptée, ne pourra se fonder sur la justification d'un titre ou d'une élection mais reposera sur la dimension morale de celui ou celle qui l'exerce. Face à ces affirmations rouges vifs, nous faisons pâle figure et rougissons de honte.

Pourtant, est-ce l'âge de vos dévoués qui les pousse à radoter, car ils ont l'impression de se répéter.

Est-ce un obscurantisme d'un autre temps qui les pousse à polluer un dialogue qui pourrait être de si bonne qualité ?

Est-ce un manque de clairvoyance qui ne leur permet toujours pas de voir que le changement c'est pour maintenant ?

Nul doute, Monsieur le Président, vous allez éclairer leur chandelle et enfin ils vont pouvoir cheminer dans votre sillage dans un monde meilleur en pleine lumière. Eblouissez- nous, cela serait un véritable changement.....

Avant de vous remercier de toutes vos attentions, les représentants des personnels de la CGT FIP 43 tiennent à encourager notre méritante hiérarchie qui applique au mieux toutes les directives. Ils osent même, si ce n'est trop vous demandez, vous encourager à féliciter chaleureusement notre haute hiérarchie en commençant par notre bon délégué auprès du Directeur Général. Dites leur toute notre reconnaissance dans la mise en place radicale pour éradiquer ce service public si dispendieux.

Toutefois, Monsieur le Président, ne vous méprenez pas une nouvelle fois sur nos rapports avec la hiérarchie. En effet le management, mot que la CGT FIP 43 abhorre car inapproprié dans notre sphère de service public actuel, relève plutôt du culte de la performance, du championnat des indicateurs ou des ratios, de la course effrénée au toujours plus et toujours plus vite.

Il se traduit également par une forme de sacerdoce qui ressemble parfois à la servilité.

Ainsi, les cadres intermédiaires se trouvent coincés entre le marteau et l'enclume, soucieux d'une part de ne pas déplaire en appliquant les méthodes « managériales » qui leur ont été inculquées, mais conscients d'autre part des nuisances qu'elles génèrent sur la base laborieuse.

Cet environnement n'est pas propice au développement humain, car il engendre le mal-être, le stress, la maladie parfois et surtout il fait perdre la confiance en soi. D'ailleurs, nombre d'observateurs (sociologues, économistes..) affirment que le résultat obtenu par ces méthodes aboutit à l'inverse du but recherché. Nous vous l'avons souvent expliqué avec force détails en CTPD et autre CHS.

Afin d'affirmer sa bienveillance à l'égard des agents, l'administration a instauré des structures telles que le Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS), les fiches Codir...

En réalité ces amortisseurs sociaux ne sont souvent que des coquilles vides qui ne servent qu'à la communication interne ou externe et qui ont surtout pour vocation de légitimer une facette soi-disant sociale de la gestion des personnels.

Pour conclure sur ce sujet nous constatons que le milieu professionnel que nous connaissons s'est déshumanisé. Ce qui a pour conséquence une forme de

désaffection du travail, travail qui est plus ressenti comme une obligation alimentaire que comme une forme sociale d'épanouissement.

Pour en revenir à la situation des emplois dans votre direction, Monsieur l'Administrateur des Finances Publiques de la Haute-Loire (AFIP 43), vous allez nous proposer la suppression nette de 6 emplois. Nous ne reviendrons pas sur la soupe assez épaisse qui conduit à la localisation de ces suppressions.

Par contre nous aimerions avoir des précisions sur le leitmotiv qui prétendait il y a peu que...le changement c'est pour maintenant. Le nouveau gouvernement a même annoncé la fin de la RGPP. Chacun pouvait se réjouir que cette politique dogmatique de suppressions massives d'emplois publics soit abandonnée. En effet depuis 2007 ce sont plus de 150 000 postes de fonctionnaires qui ont disparu dont plus de 20 000 pour la seule DGFIP.

Nous sommes donc en droit d'attendre une autre orientation politique. Nous constatons pourtant que la DGFIP perdra de nouveau 2023 emplois en 2013.

Pour le président Hollande notre administration n'est pas prioritaire. Comment accepter une telle décision alors qu'une des priorités du gouvernement est de réduire les déficits publics et de lutter contre la fraude? Continuer à supprimer des emplois à la **DGFIP** c'est se priver de milliards d'euros de recettes budgétaires et aussi d'un outil essentiel de soutien au développement économique.

Pour la CGT, il faut renforcer les effectif à l'accueil, améliorer le régime indemnitaire, aménager et réduire le temps de travail, fermer certains jours l'accueil au public, pour justement améliorer son accueil comme nous vous l'avons maintes fois demandé, afin de permettre aux agents de souffier et de se concentrer sur le traitement des dossiers.

La montée en puissance des demandes par courriel avec des exigences de réponses rapides, n'est pas prise en compte dans l'augmentation des charges. Par contre le nombre de déclarations par internet est utilisé par la DG pour supprimer des emplois, alors que cette fonction entraîne aussi des tâches nouvelles de corrections et d'anomalies.

Les CTL étant semblent-ils liés étroitement au CHS CT 43, ne croyez-vous pas qu'au travers de vos décisions imposées par la Centrale, vous risquez réellement de graves problèmes dans tous les services dont vous devez assumer la charge et surtout la responsabilité.

La CGT FIP 43, loin de vouloir vous nuire, vous alerte fermement sur la situation tendue de tous vos services. Soyez assez lucide pour vous rendre compte des situations réelles dans lesquelles sont plongés vos collaborateurs.

Vous ne pourrez pas dire, je ne savais pas....

Pour finir, les représentants des personnels de la CGT FIP 43 vont une nouvelle fois oser une citation qu'ils chérissent tant :

« Les postes éminents rendent les hommes grands encore plus grands, et les hommes petits encore plus petits ».

Oui la CGT FIP 43 n'est pas une adepte de l'imposture, donc de la posture. Pour elle ce n'est pas encore le changement de posture, bien au contraire.

Annexe 2



Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE

Section de la Haute Loire

17, rue des moulins -- BP351 43012 LE PUY EN VELAY CEDEX Fo.043@dgfip.finances.gouv.fr

Le Puy, le 20 décembre 2012

Déclaration Liminaire CTL du 20 décembre 2012

Monsieur l'Administrateur Général.

Héritière de la RGPP, la Modernisation de l'Action Publique fait rage: 2062 nouvelles suppressions d'emplois au niveau national, 6 suppressions nettes en Haute-Loire, 7 emplois de catégorie C (3 dans la filière fiscale, 4 dans la gestion publique), soit un total de 27 000 suppressions, à l'échelle nationale, et de 90 emplois au plan départemental, supportées par les ex-administrations de la DGI et de la DGCP depuis 2000!

Les représentants FO- DGFIP vous l'ont maintes fois répété, ces suppressions à répétition, décidées au nom du sacro-saint Traité de Stabilité européen et de la sacro-sainte réduction de la dépense publique, sont inacceptables quel que soit le service touché! Mais vous ne nous empêcherez pas de penser que la suppression d'un nouvel emploi de catégorie C à la trésorerie du Puy- Ville ressemble fort à une sanction à l'encontre des fortes têtes qui osent s'opposer au plan de réorganisation de leur trésorerie, inspiré et appuyé par la direction.

Répétons- le, le couperet, aujourd'hui, attaque l'os. Vos projets de réorganisation ne feront qu'aggraver les conséquences de l'hémorragie d'emplois qui se poursuit depuis des années.

La MAP, c'est une RGPP+ qui constitue une menace mortelle pour le maintien et la pérennité de l'ensemble de nos missions et des services qui les accomplissent. Tout est organisé pour préparer leur liquidation et justifier ensuite leur privatisation- externalisation.

Les propres outils élaborés par l'administration centrale (TBVS, DUERP) confirment ce que nous n'avons cessé de vous répéter : les personnels travaillent dans des conditions de plus en plus difficiles, ils n'en peuvent plus!

A leur manière, leur constat confirme notre analyse, mais les solutions que vous préconisez vont précipiter un peu plus notre administration dans la crise. Lors du CTL du 6 décembre, en réponse à nos préoccupations, vous avez justifié la « démarche stratégique » décidée par le Directeur Général, par la recherche de «quelle DGFIP voulons-nous à l'horizon de 2015. »

Ainsi, la réflexion engagée par vos soins sur le retrait du recouvrement de l'impôt aux trésoreries de proximité, sous prétexte d'insuffisance de compétence, se veut une solution permettant d'amortir les suppressions d'emplois actuelles. Elle constituera en fait un argument de plus pour justifier les abandons à venir. Les simplifications chères à notre Directeur Général seront toutes trouvées!

Il est d'ailleurs difficile d'ignorer la prise de position sur le sujet de notre ministre de tutelle, M. Moscovici, qui s'est exprimé sur l'avenir du recouvrement, et de l'assiette, de l'impôt sur le revenu, le 7 décembre, chez BFMTV. Selon le journal Les Echos du même jour, « Pierre Moscovici s'est montré favorable ce vendredi matin à l'instauration future du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. Interrogé sur BFMTV, le ministre de l'Economie a dit ne pas promettre une mise en œuvre dès l'année prochaine. « C'est une matière extrêmement compliquée. Je souhaite que l'on ait ça, mais je veux aussi que les années 2014 et 2015 soient des années de pause, de stabilité fiscale. »

Tout est clair : les orientations sont déjà décidées, les grandes cérémonies d'intronisation de la MAP ne sont qu'habillage. Le ministre indique clairement quelle DGFIP il veut au lendemain de 2015, elle sera à l'évidence très simplifiée en missions et en effectifs!

Les représentants FO DGFIP vous mettent en garde solennellement, Monsieur l'Administrateur Général, nos collègues n'en peuvent plus d'être contraints à travailler toujours plus vite, sous la pression constante des objectifs à réaliser et des statistiques à fournir, avec des moyens en constante diminution.

Ils ont tout à fait conscience qu'avec la MAP, la démarche stratégique, les suppressions d'emplois ne visent qu'à un seul but : liquider l'administration républicaine des Finances Publiques, ses missions, son réseau, remettre en cause l'égalité des citoyens devant l'impôt et devant la loi!

Ne vous méprenez pas sur l'état d'esprit de vos personnels. La grève du 27 novembre n'était qu'une escarmouche, des années de contre- réforme et d'austérité ont mis à mal leur grande patience.

FO DGFIP le réaffirme : aujourd'hui, cela suffit!

FO DGFIP se prononce contre toute suppression d'emploi.

Les représentants FO DGFIP 43 voteront contre les suppressions d'emplois.